

**La Chambre Régionale des Comptes
a le même avis que CANOL sur la gestion de la Communauté de Communes du Pays de
Tarare**

En 2004, dans son bulletin n°19 sur la gestion de ce canton, CANOL dénonçait :

- une augmentation de la dette de 168% de 1995 à 2003
- un centre nautique en déficit abyssal
- des investissements stériles dans un centre de traitement des ordures ménagères impossible)
mettre aux normes (... et abandonné depuis !),
- une augmentation très importante de la fiscalité,
- des investissements à grands frais dans le domaine industriel qui n'empêchent pas la baisse de
l'emploi et de la taxe professionnelle.

Ce constat avait provoqué des polémiques avec les élus, qui nous reprochaient de ne pas savoir lire
les comptes administratifs.

La Chambre Régionale des Comptes vient de rendre son verdict, qui confirme malheureusement nos
analyses :

- **endettement 5 fois supérieur à la moyenne des villes de même importance,**
- **abus des opérations de crédit-bail**
- **aides abusives aux entreprises**
- **achat de locaux contraires à la conjoncture**
- **irrégularités dans la comptabilité**

Qui donc ne sait pas lire les comptes administratifs en général et ceux de Tarare en particulier ?